



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARDÈCHE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°07-2017-002

PUBLIÉ LE 4 JANVIER 2017

# Sommaire

**07\_DDT\_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche**

07-2016-11-07-006 - Baresmes\_7\_novembre\_2016\_CDI\_RAA (4 pages)

Page 3

07\_DDT\_Direction Départementale des Territoires de  
l'Ardèche

07-2016-11-07-006

Baremes\_7\_novembre\_2016\_CDI\_RAA

**Barèmes d'indemnisations des dégâts aux cultures et récoltes agricoles adoptés  
lors de la réunion 7 novembre 2016 de la formation spécialisée de la  
commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.**

FRAIS DE RESEMIS SANS SEMENCE	Décision de la commission 07 novembre 2016	
	1er cas Léger	2me cas Lourd
	CEREALES(*) y compris le maïs hors semences et paille	177,46 €/ha
CULTURES OLEAGINEUSES hors semences	177,46 €/ha	283,62 €/ha
CULTURES PROTEAGINEUSES(*) hors semences	177,46 €/ha	283,62 €/ha
CULTURES LEGUMIERES	factures	factures

**CEREALES , CULTURES PROTEAGINEUSES ,CULTURES OLEAGINEUSE :**

\* présentation de la facture de semence correspondant à la culture détruite

(\*) présentation du justificatif de la nature Bio

**CULTURES LEGUMIERES :**

\* plus coût de la main d'œuvre pour la plantation SMIC + 50 %

A défaut de facture, l'indemnisation est basée sur les cours des marchés de CHATEAURENARD et de PONT D'ISERE le plus proche de l'expertise

<b>REMISE EN ETAT DES PRAIRIES</b>	<b>Décision commission Du 07 novembre 2016</b>
<b>CAS N°1 REMISE EN ETAT MANUELLE</b>	18,6 €/heure
<b>CAS N°1 BIS REMISE EN ETAT MANUELLE AVEC SEMENCE</b>	18,60 €/h + semence 171,05 €/ha fournir facture semence
<b>CAS N° 2 MECANIQUE LEGERE SANS SEMENCE HERSE</b>	72,14 €/ha
<b>CAS N° 2 Bis MECANIQUE LEGERE SANS SEMENCE GIROBROYEUR + ROULEAUX + X h de nivellement à la main, à définir par l'estimateur</b>	104,48 €/ha + (X heures x 18,60 €)
<b>CAS N° 3 MECANIQUE LEGERE AVEC SEMENCE ROTO + SEMOIR + ROULEAUX</b>	348,51 €/ha
<b>CAS N° 4 MECANIQUE LOURDE AVEC SEMENCE ROTO + HERSE + SEMOIR + ROULEAUX</b>	444,38 €/ha
<b>CAS N° 4 BIS MECANIQUE LOURDE AVEC SEMENCE ROTO+LABOUR + SEMOIR + ROULEAUX</b>	569,76 €/ha

\*Pour la période du 15/11/16 au 01/03/17 l'expertise et la remise en état peuvent être différées en cas de conditions climatiques défavorables  
 Décision de la commission : Pour les dégâts de la campagne déclarés au plus tard le 30 juin 2016, le barème adopté le 23 juin 2016 s'appliquera.  
 Pour les dégâts déclarés postérieurement à cette date, c'est le barème fixé par la commission du 7 novembre 2016 qui s'applique.

CEREALES	PERTE DE RECOLTE (€/Qt)
	Décision commission 7 novembre 2016
Blé Meunier	13,00 €/Qt
Blé Meunier BIO	35,20 €/Qt
Blé Meunier BIO contrat (1)	38,20 €/Qt
Blé tendre Ordinaire	13,00 €/Qt
Blé Tendre Fourrager	9,90 €/Qt
Blé Tendre Bio	25,70 €/Qt
Blé Tendre de Force contrat (1)	16,39 €/Qt
Blé Semence (1)	Contrat et facture en cas d'absence de prix au contrat
Blé Dur	19,87 €/Qt
Blé améliorant BIO	35,70 €/Qt
Blé améliorant BIO contrat (1)	39,39 €/Qt
Orge	10,55 €/Qt
Orge Fourragère	9,10 €/Qt
Orge Blanche	11,41 €/Qt
Orge Bio	23,16 €/Qt
Avoine NOIRE	14,50 €/Qt
Triticale	10,47 €/Qt
Seigle	13,20 €/Qt
Sorgho Grains	12,20 €/Qt
Sorgho Grains bio	32,20 €/Qt
Sarrasin	26,00 €/Qt
Paille	3,00 €/Qt
<b>CULTURE OLEAGINEUSE</b>	<b>PERTE DE RECOLTE (€/Qt)</b>
	Décision commission du 07 novembre 2016
Colza alimentaire	32,70 €/Qt
Colza	32,70 €/Qt
Colza Durable	32,70 €/Qt
Colza non durable	32,70 €/Qt
Colza semence (1)	Contrat et facture en cas d'absence de prix au contrat
Soja	30,85 €/Qt
Soja BIO A	76,20 €/Qt
Soja BIO B	47,20 €/Qt
<b>POIS</b>	<b>PERTE DE RECOLTE (€/Qt)</b>
	Décision commission du 07 novembre 2016
Pois protéagineux	23,50 €/Qt
Pois protéagineux semence (1)	Contrat ET facture en cas d'absence de prix au contrat
Pois BIO	30,80 €/Qt
Pois chiches	32,50 €/Qt
Pois chiches contrat (1)	45,00 €/Qt

CULTURES FOURRAGERES	PERTE DE RECOLTE (€/Qt)
	Décision commission du 07 novembre 2016
Prairie Artificielle	13,50 €/Qt
Prairie Naturelle	12,3 €/Qt
Lande pâturée (+ de 20 qt/ha) (2)	210,00 €/ha
Lande pâturée (- de 20 qt/ha) (2)	100,00 €/ha
2ème Coupe	13,50 €/Qt
Trèfle	15,70 €/Qt
Luzerne	15,70 €/Qt
Sainfoin	15,70 €/Qt

(1) La copie du contrat doit être fournie. En cas d'absence de prix au contrat, la copie de la facture doit être fournie.

(2) Le forfait couvre à la fois l'équivalent de la perte de récolte et la remise en état

